



Aveyron

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 30 novembre 2018 à 15 heures 15, le quorum étant atteint, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

### Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Émilie Gral, Sylvie Lopez, et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Vincent Alazard, Jean-Claude Anglars, André At, Hélian Cabrolier suppléant de Madame Corinne Compan, Jean-Marc Calvet, Éric Cantournet. Sébastien David, Camille Galibert suppléant de Monsieur Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Annie Cazard, Corinne Compan et Messieurs Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Jean-louis Denoit, Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques, Christophe Saint-Pierre.

### Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Annick Audiffred suppléante de Monsieur Alain Garibal et Messieurs Lionel Coursières, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Florian Souyris directeur départemental et Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Mesdames Natalie Alazard, Marie-Pierre Arenes, payeur départemental et Messieurs Michel Galtier, Alain Garibal

Membre de droit : Madame Catherine Sarlandie de la Robertie, préfète de l'Aveyron, excusée.

Date de convocation : 22 octobre 2018.

### **11 – AUTORISATION DE RECOURIR A L'EMPRUNT ET SIGNATURE DU PRÊT Y AFFÉRENT POUR LE FINANCEMENT DU PLAN D'ÉQUIPEMENT 2018**

Vu le rapport n° 4.

Considérant que le SDIS a lancé récemment une consultation en vue de recourir à l'emprunt tel que prévu au budget primitif 2018 pour assurer le complément de financement de son plan d'équipement 2018, pour un montant de 272 265 € ainsi que pour le pré-financement du FCTVA dans l'opération de rénovation et d'extension du CIS de Belmont-sur-Rance, pour un montant de 93 958 €.

Considérant que 4 offres ont été remises dans les délais impartis et qu'après analyse, les offres de la banque postale s'avèrent les plus complètes et les mieux disantes pour le financement de ces besoins.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration :

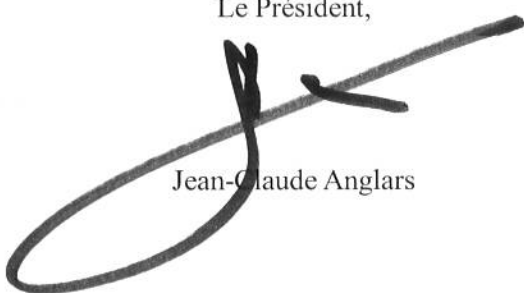
- ✓ autorise le président à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessous, à intervenir avec la Banque Postale.
- ✓ habilite le président à procéder ultérieurement , sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Principales caractéristiques du contrat de prêt d'un montant de 272 265 € :

|   |   |
|---|---|
| Score Gissler   | 1A  |
| Montant du contrat de prêt  | 272 265 €   |
| Durée du contrat de prêt  | 12 ans  |
| Objet du contrat de prêt  | Financer les investissements 2018   |
| <u>Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/01/2031</u>              |   |
| Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds |   |
| Montant   | 272 265 €   |
| Versement des fonds   | À la demande de l'emprunteur jusqu'au 31/12/2018, en une fois avec versement automatique à cette date   |
| Taux d'intérêt annuel   | Taux fixe de 1,22 %   |
| Base de calcul des intérêts   | Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours   |
| Echéances d'amortissement et d'intérêts                                 | Périodicité trimestrielle   |
| Mode d'amortissement  | Echéances constantes  |
| Remboursement anticipé  | Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle |
| <u>Commission</u>   |   |
| <u>Commission d'engagement</u>  | 0,10 % du montant du contrat de prêt  |

Fait à Rodez, le 07 DEC. 2018

Le Président,

  
Jean-Claude Anglars